

Le message contenu dans le budget est clair. Il demande aux Canadiens d'être persévérants dans la bataille livrée pour maîtriser les dépenses, réduire le déficit et combattre l'inflation.

De plus, il offre l'espoir que les mesures qu'il contient vont nous ramener sur la trajectoire établie à l'égard du déficit dans le budget de 1989, dont l'issue est une réduction draconienne du déficit fédéral, qui devrait être ramené à 14 milliards de dollars d'ici 1993-94 et à 10 milliards de dollars en 1994-95. Cette orientation permettra au fardeau de la dette publique de commencer à s'alléger, s'amenuisant par rapport à notre revenu national.

[Français]

Les politiques, madame la Présidente, qui sont dévoilées dans le Budget vont permettre à notre situation financière nationale de faire un bond en avant, de telle sorte que les intérêts sur la dette tomberont de 35c. sur chaque dollar de recettes aujourd'hui, à 26c., et qu'ils continueront de diminuer en 1994-1995.

Ma confiance dans les politiques mises de l'avant dans le Budget est solidement ancrée. Elle s'appuie sur le fait que ces politiques sont identiques à celles que le gouvernement a établies en 1984, qu'il a suivies depuis lors et lesquelles ont produit des effets bénéfiques pour l'économie. Dans cet énoncé économique de novembre 1984, le ministre des Finances exposait un programme comportant deux grands volets: l'assainissement des finances publiques et l'encouragement d'un secteur privé dynamique, innovateur et concurrentiel.

Les mesures que nous avons prises depuis ont lancé un défi aux Canadiens et les ont encouragés à améliorer leurs façons de faire, mais la principale pression en vue d'un changement n'est pas le fait du gouvernement, madame la Présidente, mais d'un monde en évolution rapide et de plus en plus concurrentiel dans lequel nous devons évoluer.

Nos politiques sont vraiment au diapason de cette réalité. Elles encouragent le développement d'une économie dynamique et souple, qui réagit rapidement et efficacement aux défis et aux opportunités qui se présentent, une économie plus ouverte et davantage tournée vers les marchés, une économie qui optimise nos capacités concurrentielles.

Permettez-moi, madame la Présidente, de vous rappeler quelques-unes de ces initiatives de taille qui ont été prises par le gouvernement pour renforcer la structure de l'économie et stimuler la croissance et la création d'emplois.

L'Accord de libre-échange canado-américain a créé et créera de nouveaux débouchés sur le vaste marché américain. Cet Accord contribuera à l'édification d'une économie plus forte et plus concurrentielle. Il va permettre un

Le budget

accroissement permanent de notre production économique de 3,5 p. 100, dont toutes les régions du pays vont bénéficier.

• (1750)

En outre, la déréglementation des secteurs de l'énergie et des transports, par l'abandon du Programme énergétique national et d'autres programmes, a réduit l'ingérence gouvernementale dans ces secteurs vitaux de l'économie, et encouragé une plus vive concurrence et une plus grande efficacité.

[Traduction]

La réforme du régime de l'impôt sur le revenu a permis d'abaisser les taux d'imposition et d'éliminer les échappatoires et allègements fiscaux. Le régime est désormais plus équitable, et incite davantage au travail, à l'épargne et à l'investissement, avec comme résultante, une augmentation de la production économique.

Notre Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre vise l'amélioration des compétences et de la souplesse des travailleurs. Une meilleure formation, cela veut dire de meilleurs emplois. Une main-d'oeuvre mieux formée et plus souple est en mesure de s'adapter plus rapidement aux nouvelles technologies et au changement.

La privatisation de sociétés d'État et le désinvestissement dans des secteurs où la mainmise du gouvernement n'est plus indispensable à l'atteinte des objectifs d'intérêt public ont permis de réaliser une plus grande efficacité sur le plan économique et la réduction du déficit. Depuis 1984, les participations dans 18 sociétés ont été réduites ou vendues, tandis que huit autres sociétés étaient dissoutes. De plus, la santé financière de nombreuses sociétés d'État s'est grandement améliorée.

La réforme du régime de la taxe de vente est un autre volet essentiel de notre programme économique. La taxe actuelle sur les ventes des fabricants nuit à notre compétitivité, elle n'est pas équitable, et n'assure pas une source de recettes fiable pour contribuer à la maîtrise du déficit. Elle fait disparaître des emplois, et se traduit pour l'économie canadienne par un manque à produire annuel de 9 milliards de dollars. La TPS va permettre de libérer notre potentiel de croissance et de création d'emplois. Grâce au crédit remboursable, la nouvelle taxe sera plus équitable et assurera une source de recettes fiable au gouvernement.

Considérées dans leur ensemble, ces réformes accroîtront considérablement la capacité de production de biens et de services de l'économie. Elles feront passer le potentiel de croissance de l'économie de 2 3/4 p. 100 en moyenne par année à plus de 3 1/4 pour cent, ce qui se traduira par la création d'un plus grand nombre d'emplois et un relèvement du niveau de vie des Canadiens.

[Français]

J'ai déjà fait valoir, madame la Présidente, que ces réformes avaient été fructueuses. Nous en avons pour